



6COM-EUROPE

LETTRE BIMENSUELLE DE 6COM.BE SUR LES PROBLÉMATIQUES EUROPÉENNES

INSTITUTIONS EUROPEENNES

Résolution du Parlement européen sur l'emploi des jeunes

Le Parlement européen vient d'adopter une résolution concernant l'action européenne en matière de lutte contre le chômage des jeunes, dans la perspective de la réunion du Conseil européen, qui aura lieu les 27 et 28 juin 2013.

[Résolution du Parlement européen](#)

Services publics de l'emploi : la Commission veut créer un réseau

La Commission européenne souhaite optimiser le fonctionnement des services publics de l'emploi des États membres à travers une coopération plus étroite. Partant du constat que ces structures coopèrent peu et font preuve d'une efficacité variable à l'heure actuelle, elle a présenté un projet mettant en place un réseau européen des services de l'emploi à partir du 1er janvier 2014.

[Proposition de la Commission](#)

Taxe sur les transactions financières

La commission des Affaires économiques et monétaires (ECON) du Parlement européen a adopté à une large majorité un rapport sur la taxe sur les transactions financières (TTF). Ce rapport valide la coopération renforcée de onze États membres voulant introduire ensemble une TTF et propose une assiette limitant au maximum les exemptions que l'industrie financière et certains États veulent imposer.

[Communiqué du groupe des verts](#)

[Communiqué du Parlement Européen](#)

Les eurodéputés socialistes critiquent fermement l'incapacité de la Commission européenne

Les eurodéputés socialistes critiquent l'incapacité de la Commission européenne à présenter des propositions concrètes pour renforcer la dimension sociale de la zone euro. **Pervenche Berès, eurodéputée socialiste française et présidente de la commission des affaires sociales et de l'emploi, a déclaré ceci** : « La Commission a reçu en décembre des chefs d'État et de gouvernement de l'UE le mandat clair d'inclure des dispositions sociales dans la réforme de l'union monétaire et économique (UME). » « Toutefois, les propositions sur la table sont très légères. A une semaine du prochain sommet européen, la Commission s'avère incapable de présenter une feuille de route ou des actions concrètes relatives à la dimension sociale de l'UME. ». « Au lieu de cela, elle recycle des vieilles mesures de lutte contre le chômage des jeunes et de soutien aux petites et moyennes entreprises. » « La Commission manque d'ambition. La dimension sociale de l'UME dépasse de loin la question du chômage des jeunes. »

[Communiqué de presse](#)

Les députés européens veulent en finir avec le dumping social

Les députés européens de la commission de l'Emploi et des affaires sociales ont voté la révision de la directive européenne de 1996 sur le détachement de travailleurs. Le détachement vise à maintenir un travailleur temporairement affecté à une tâche dans un pays étranger membre de l'UE dans le cadre juridique de son pays d'origine. La directive révisée prévoit de meilleurs contrôles du respect des droits des salariés par les inspections du travail, et une coopération renforcée entre les États afin que plus aucun salarié ne tombe dans un trou noir juridique. Des dispositions nouvelles sont prévues pour que les États membres luttent efficacement contre les fraudes : faux-détachements, faux travailleurs indépendants, sociétés boîtes-aux-lettres...

[Parlement Européen](#)

[Communiqué du groupe des verts](#)

[Communiqué de la CES](#)

La Commission viole les traités européens

En janvier 2013, le Parlement européen avait adopté (à une très large majorité) une résolution contraignante visant à ce que l'UE adopte un texte légal sur l'anticipation et la gestion de restructurations. Cette résolution s'appuyait sur une disposition nouvelle basée sur l'article 225 des traités européens qui contraint la Commission à répondre sous un délai impératif de 3 mois. Les trois mois sont passés... sans réponse de la Commission.

[Metis Europe](#)

Concurrence sociale en Europe : mythes et réalités

Le débat sur la concurrence sociale, ou dumping social, est aussi ancien que l'Union européenne elle-même. Il est cependant devenu plus houleux ces dernières années, en raison des difficultés économiques et des forts taux de chômage qu'ont connus de nombreux États membres. Une étude récente vise à fournir une première analyse des diverses normes du travail en vigueur dans les 27 États membres de l'UE afin de vérifier si les différences entre états offrent une marge suffisante pour conduire à un « dumping social ».

[L'étude](#)